

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 10 (1898)  
**Heft:** 8-9

**Artikel:** Amateurs, méfiez-vous!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524387>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Amateurs, méfiez-vous !

---

**N**ous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs un article intitulé : *Travail facile*, publié par notre excellent confrère *Photo-Revue* et qui a pour but de mettre les amateurs en garde contre une combinaison nouvelle de certains industriels que nous croyons être de la famille de ceux qui publient à la quatrième page des journaux des annonces mirifiques constituant bel et bien une escroquerie.

Nous serions particulièrement reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous renseigner au sujet de cette nouvelle attrape, soit en nous envoyant les circulaires reçues, soit en nous donnant communication des réponses faites à leurs avances.

A tous nous dirons : Lisez l'article ci-après avec attention et ouvrez ensuite votre bon œil :

\* \* \*

Nous signalons à chaque occasion qui se présente les manœuvres malhonnêtes de certains industriels qui spéculent sur le désir bien légitime des amateurs de tirer parti, dans la mesure du possible, de leurs connaissances spéciales en exécutant à façon quelques travaux photographiques.

C'est à ce titre que nous devons reproduire la circulaire suivante reçue par un de nos amis :

*La Revue Photographique*

E. M.....

.....Paris.

Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous informer qu'en réponse à votre demande (?) nous recherchons dans votre contrée, des personnes actives et sérieuses pour exécuter un travail facile, artistique et agréable. Voici, en quelques mots, en quoi consiste ce travail :

Nous allons faire paraître, dès le mois prochain, un grand nombre d'albums d'épreuves photographiques de toutes les Vues, Paysages, Monuments de votre région que vous jugerez bon de nous envoyer.

Cette entreprise est appelée à un succès certain, nos albums s'adressent à toutes les personnes s'occupant de la photographie, à toutes les personnes qui veulent connaître les sites ou monuments curieux de toute la France. Le travail que nous allons vous donner à exécuter n'exige aucune étude, aucune pratique, vu la simplicité de notre procédé, vu le perfectionnement de nos nouveaux appareils. A cet effet, aussitôt votre adhésion reçue, nous vous expédierons franco un nouvel appareil photographique, dernière création du jour, accompagné de tous les produits et accessoires nécessaires à mener à bonne fin votre travail, sans oublier notre nouveau procédé.

Aussitôt en possession de notre envoi, nous vous prions de recueillir des épreuves photographiques de toutes les vues, sites, paysages, monuments de votre région que vous jugerez bon de nous envoyer, quel qu'en soit le nombre nous les accepterons et vous ne manquerez jamais de travail, car vous serez obligé de renouveler les épreuves à l'infini, attendu que nous mettrons en circulation un nombre considérable de ces albums.

Vous toucherez 5 francs de fixe par jour, payables mensuellement ou toutes les quinzaines. Vous n'avez aucun frais à faire qu'à renouveler vos produits, mais vos dépenses sont bien minimes, nous vous assurons 4 fr. 25 de bénéfice net par jour.

Un grand nombre de personnes ne nous écrivent journellement que dans un vain but de curiosité, aussi, nous sommes obligés de vous demander un versement préalable de 30 francs. Cette somme de 30 francs représente le prix que ces appareils nous reviennent en gros.

Nous tenons à vous prévenir que cette somme vous sera intégralement remboursée ; dans le cas où notre procédé ne vous semblerait pas pratique, ou si nos conditions ne vous plaisaient pas, au reçu de notre envoi, il vous suffira de nous retourner notre appareil et accessoires et nous vous rembourserons immédiatement.

Notre procédé est si simple, si pratique, que nous vous assurons qu'un enfant de 15 ans peut facilement se charger de ce travail.

Voici en quoi consiste cet envoi : Une chambre noire noyer ciré, à soufflet toile, façon soignée. — Une glace dépolie. — Un objectif achromatique double. — Un châssis-presse. — Un flacon bain révélateur. — Deux flacons bain fixateur. — Un flacon bain vireur. — Un paquet papier sensible. — Une boîte de plaques au gélatino-bromure. — Une lanterne de laboratoire. — Cuvettes, accessoires divers, etc., etc., ainsi que nos instructions complémentaires et notre nouveau procédé relatif à notre travail ; le tout renfermé dans un coffre à poignées et crochets, rendu franco à domicile.

Nous ne pouvons accepter qu'un nombre limité de correspondants, aussi nous vous prions de nous envoyer immédiatement votre adhésion. Il est bien entendu que nous vous demandons non seulement les vues et les monuments de votre ville, mais aussi de toute votre région, de cette façon vous ne manquerez donc jamais de travail, et dans votre réponse il sera utile de nous faire savoir quelle est la partie de votre contrée que vous désirez vous attribuer. Il ne faudra pas manquer de conserver tous vos clichés, puisque vous serez obligé de nous renouveler les épreuves très fréquemment ; du reste nous vous enverrons des instructions très détaillées à ce sujet, afin que vous ne soyez nullement embarrassé en quoi que ce soit. Nous nous permettons de vous faire remarquer que nous ne pouvons apporter aucun changement à nos conditions ; nous vous garantissons ce travail comme absolument sérieux, pratique et durable.

Veuillez nous répondre par retour du courrier.

Dans cet espoir, nous vous présentons nos civilités empressées.

E. M.....

N.-B. — Une vingtaine de vues différentes sont suffisantes, puisque votre principale occupation consistera à reproduire ces épreuves à l'infini d'après notre nouveau procédé.

Pour tirer la chose au clair, notre ami, au reçu de cette circulaire, écrivait au sieur M..... pour lui demander certains renseignements complémentaires qui étaient probablement de nature embarrassante, puisqu'il ne reçut pas de réponse.

C'est à quelque temps de là, qu'il prit le parti de nous communiquer l'imprimé pour le signaler à nos lecteurs.

Sur notre avis, une lettre recommandée fut envoyée au

sieur M..... ; cette lettre revint à son auteur avec la mention « inconnu ».

Ce premier résultat établissait que le prudent commerçant s'était arrangé de façon à recevoir les lettres ordinaires — même accompagnée du mandat de 30 francs dont il sollicitait l'emploi — mais qu'il ne pouvait pas se faire délivrer, au domicile indiqué, les lettres recommandées.

Une enquête personnelle nous permit également de constater que M..... n'a jamais demeuré à l'adresse indiquée, où les concierges, qui sont dans la maison depuis six ans, *ne l'ont jamais connu*.

Des renseignements particuliers nous ont confirmé nos suspicions envers le genre d'industrie qu'il pratiquait. Nous avons la conviction qu'il a fait des dupes, et nous ne serions pas éloignés de croire que des plaintes ont été déposées contre lui.

La lecture réfléchie du prospectus ne laisse d'ailleurs aucun doute sur ses intentions, et il nous aurait peut-être suffi de la reproduire pour mettre nos lecteurs en garde contre les agissements de cet individu.

Mais, nous désirerions pouvoir faire mieux encore, et sans vouloir empiéter sur les attributions des représentants de la loi, nous formerions volontiers un dossier des plaintes de ceux de nos lecteurs qui auraient eu la malchance de se laisser circonvenir par de trop fallacieuses promesses.

Peut-être, nous serait-il possible, après cela, de débrouiller cet imbroglio, et de lever un coin du voile qui abrite encore cet industriel fin de siècle.

(L'Objectif.)

